

PAR COURRIEL

Le 8 décembre 2015

**Objet : Demande d'accès concernant un développement résidentiel localisé sur les lots
2 375 788, 3 376 557, 3 580 669, 3 580 577, 3 580 578, 3 580 593 et 3 581 082 à
Saint-Anselme**

Madame,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 3 décembre 2015, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en pièce jointe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

- Rapport d'accident technologique du 27 juillet 2000, 5 pages.

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par :

Sylvie Lessard
Répondante régionale de l'accès
aux documents

p. j.

Sainte-Marie
675, route Cameron, bureau 200
Sainte-Marie (Québec) G6E 3V7
Téléphone : 418 386-8000, poste 226
Télécopieur : 418 386-8080
Courriel : sylvie.lessard@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Québec
1175, boulevard Lebourgneuf, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0B7
Téléphone : 418 644-8844
Télécopieur : 418 646-1214



ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

No Référence: 7110-12-00-19060-01

T-12-2000-07-27 -120

Rapport détaillé: 2000-07-27:

15:25: Retour d'appel au plaignant suite à un signalement fait au service agricole:

Le plaignant me dit qu'il y a eu épandage de purin de porc à moins de 30 m. de son puits d'eau potable. L'épandage se serait fait cette avant-midi sur un 53/54. Il y aurait encore des traces de visibles. Il demeure au 53/54 à St-Anselme. Le terrain où a eu lieu l'épandage, appartiendrait à 53/54 et le purin aurait été épandu par 23/24. Je me rends sur place.

16:05 à 16:30: Visite des lieux:

Sur place, je rencontre le plaignant, 53/54 au 53/54. Je constate qu'il y a eu épandage sur la terre 53/54. Le plaignant a un puits juste à côté de sa résidence vers l'avant. Je mesure avec un gallon à mesurer la distance entre le puits et les premières traces d'épandage du purin et cette distance est de 18.3 mètres (60 pieds). Les traces de purin sont bien visibles et dégagent une odeur caractéristique.

En soirée vers 21H15, j'ai communiqué au téléphone avec l'entrepreneur Vachon, 23/24.

Au téléphone, 23/24 m'a dit en l'absence de 23/24 que sa compagnie n'avait pas épandu à cet endroit aujourd'hui.

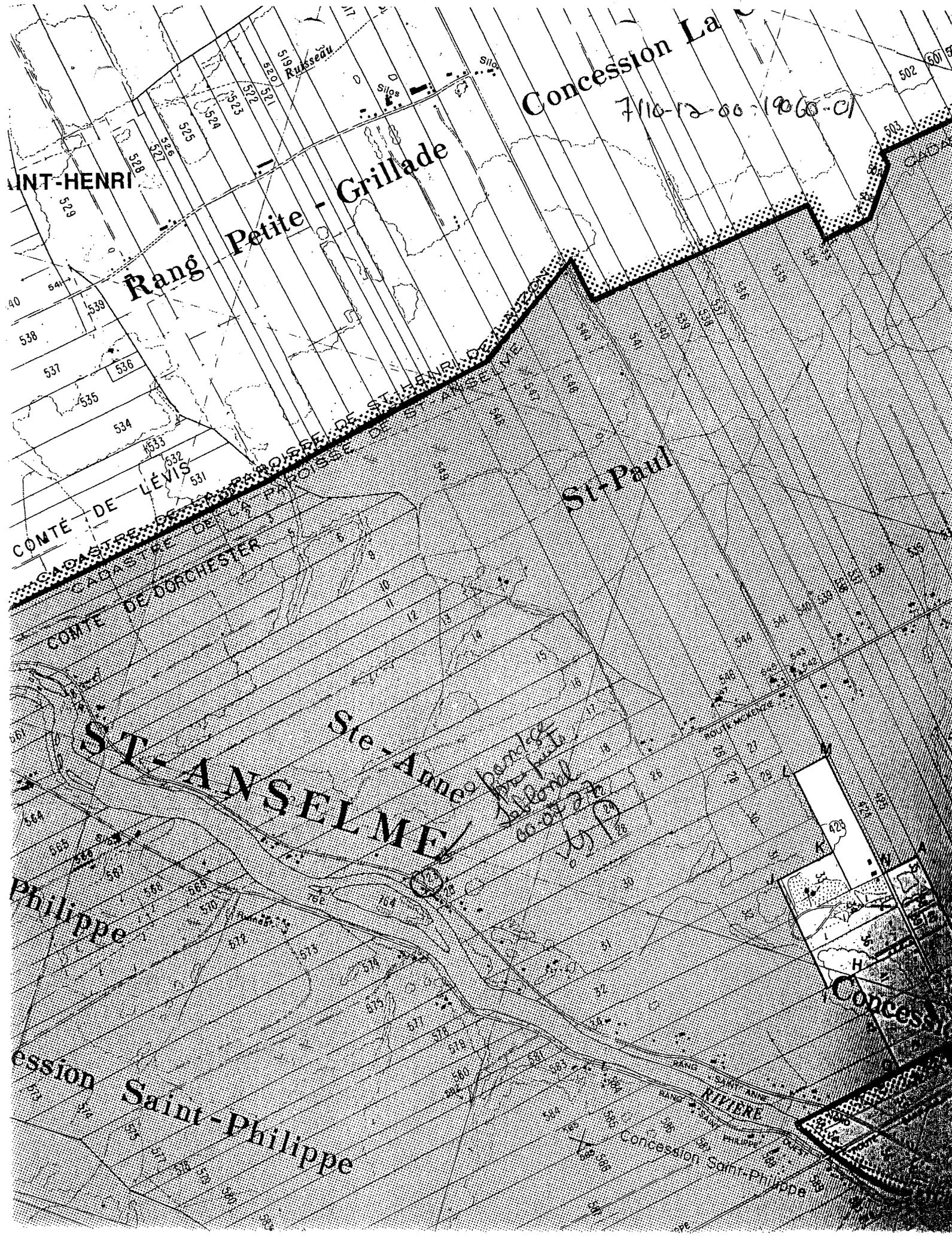
Par la suite, 53/54 m'a dit que le terrain en question, le lot 22 selon lui, ne lui appartenait plus puisqu'il l'a cédé à 53/54. Mais le terrain est loué à 23/24 (ou il y a entente d'épandage).

Pour sa part, 23/24 m'a dit au téléphone que c'est son entreprise qui avait elle-même épandu le purin et non 53/54 comme par les années passées (d'où la méprise). 53/54 qui aurait épandu le purin et il pensait que 53/54 avait respecter 30 mètres de ce puits comme il l'a fait pour un puits d'un autre voisin situé sur le lot d'à côté, même côté du chemin.

Par: Guy Paradis, intervenant.

Signature: _____

Date: 2000-07-27



Concession La
7/10-12-00-1900-01

INT-HENRI

Rang Petite-Grillade

COMTE DE LEVIS

St-Paul

ST-ANSELME

Philippe

Concession Saint-Philippe

Conces

RIVIERE

Concession Saint-Philippe



N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)

Identification : Ferme Laitière Le Roy et fils
Épandage near Ste Anne, St Armand



Photo 1 et 2, 2000-07-27 - vue de l'épandage à partir de 53/54

Photo : 3 Date : 2000-07-27

Notes :

Points de placement

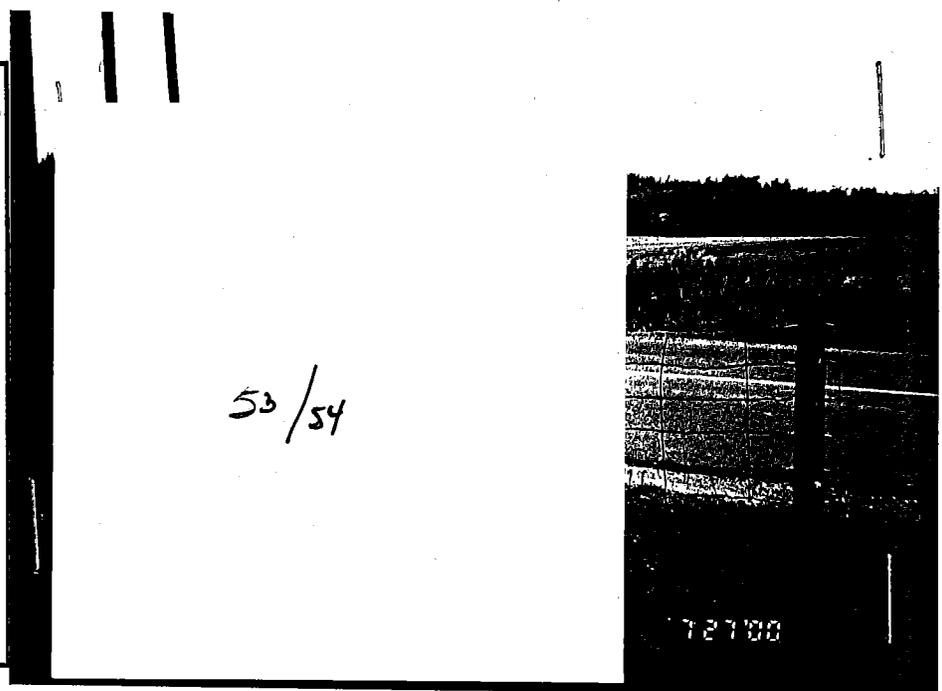


Photo : 4 Date : 2000-07-27

Notes :

Trocs d'épandage
des plus près de la
route et des points



Guy Perreault



N/D : 7110-12-00-19060-01 (#120)
Identification : Ferme Lachance de Landet fils
Épandage ng Ste-Anne, St-Anne-du-Mont

Photo : 5 Date : 2000-07-27

Notes :
idem #4



Photo : _____ Date : _____

Notes : _____

Photo : _____ Date : _____

Notes : _____
